

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes  
de l'exercice clos le 30 septembre 2021

SOCIETE « ADS »

Le Chalet des Villards – ARC 1800

73700 BOURG SAINT MAURICE

SIREN : 076 520 568 – RCS CHAMBERY

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de notre gestion et vous présenter notre rapport sur la situation de la société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 30 septembre 2021.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le présent rapport exposera successivement les différents points suivants :

## **PREMIÈRE SECTION : rapport de gestion**

1. Activité de la société et de ses filiales au cours de l'exercice écoulé.
2. Présentation et analyse des comptes.
3. Affectation du résultat de l'exercice.
4. Charges fiscalement non déductibles (article 39-4 du CGI).
5. Résultats des cinq derniers exercices.
6. Évolution prévisible de la situation de la société
7. Événements importants survenus depuis la clôture des comptes.
8. Activités en matière de recherche et de développement
9. Informations sur les délais de paiement fournisseurs et des clients.
10. Répartition du capital.
11. Gestion des risques.
12. Conventions réglementées visées à l'article L 225-38 du code de commerce

## **DEUXIÈME SECTION : rapport sur le gouvernement d'entreprise**

# PREMIÈRE SECTION

## 1. ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

### PRÉAMBULE

L'activité d'ADS porte sur la période du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.  
Le résultat au 30 septembre 2021 est une perte de – 59 388.80 €.

## ACTIVITES D'ADS

### BILAN COMMERCIAL

#### Du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021

Il importe de rappeler que le domaine skiable n'a pas ouvert durant la saison d'hiver 2020–2021 à cause de la pandémie de la COVID-19.

Le bilan commercial ne porte donc que sur l'activité du domaine d'été pour cette saison d'été 2021.

#### Contexte de la saison d'été

Cet été, nous étions encore soumis aux règles sanitaires (port du masque, distanciation dans les points de ventes).

En revanche, pour les partenaires hébergeurs, les jauge n'étaient plus imposées.

Nous avons retrouvé la totalité de nos partenaires hébergeurs, l'UCPA ayant rouvert cet été. En revanche, côté tours opérateurs, malheureusement, les conditions exigées pour sortir de leurs pays d'origine ont fortement impacté le volume des séjours.

#### Ouverture du domaine d'été 2021

La saison d'été 2021 a débuté le 5 juin 2021 et s'est clôturée le 11 septembre 2021 avec l'ouverture de certaines remontées mécaniques les week-ends du 5 au 27 juin puis du 29 août au 11 septembre, une ouverture complète du 3 juillet au 28 août, avec toutes les remontées mécaniques ouvertes 7/7 jours, à l'exception d'Arcabulle fermé le samedi (idem été 2020).

En revanche, le funiculaire est resté fermé pour la saison et a été remplacé par un service de bus.

Le Vanoise Express, exploité par la SAP, n'a pas ouvert cet été encore et le Club Med est également resté fermé pour la réalisation de travaux.

#### Chiffres d'affaires et fréquentation été 2021

Nous réalisons cet été, et pour la seconde fois, un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros.

Nous constatons une baisse des passages (-21,3%) par rapport à la saison d'été dernier. Cette baisse est à imputer principalement à la fermeture du funiculaire, qui était ouvert et offert à tous les piétons durant l'été 2020.

A périmètre égal (hors funiculaire, même périodes d'exploitation), la baisse globale des passages est de -3,4%.

Sur Peisey-Vallandry, nous notons une baisse de passages de -9,1%, expliquée par la fermeture du TSD Vallandry, pour cause de travaux, remplacée par l'ouverture du Grizzly moins accessible.

Notre offre VTT (Samedi je roule) a généré cet été 1800 passages de plus que l'été dernier.

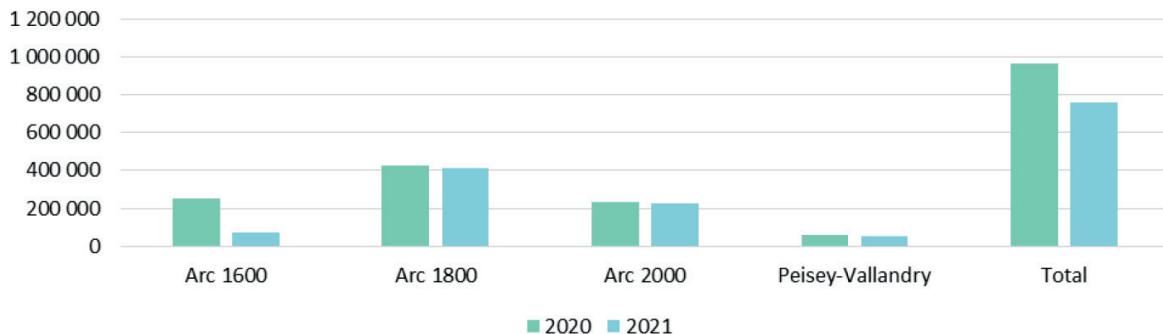
## L'ÉTÉ 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

		2020		2021		N/N-1	
Budget		854 920 €		837 522 €		17 398 €	
<b>Chiffre d'affaires</b>	Les Arcs	1 013 474 €	réalisé vs budget	1 005 206 €	réalisé vs budget	8 268 €	0,8%
	Peisey-Vallandry	69 820 €		87 454 €		- 17 634 €	-20,2%
	<b>Total ADS</b>	<b>1 083 294 €</b>	<b>126,7%</b>	<b>1 092 660 €</b>	<b>130,5%</b>	<b>- 9 366 €</b>	<b>-0,9%</b>
<b>Quantités de titres (Ventes)</b>	Les Arcs	119 725	96,5%	134 663	96,5%	14 938	-11,1%
	Dont ABT	45 746	36,9%	55 474	39,8%	9 728	-17,5%
	Peisey-Vallandry	4 382	3,5%	4 884	3,5%	502	-10,3%
	<b>Total ADS</b>	<b>124 107</b>	<b>100%</b>	<b>139 54</b>	<b>100%</b>	<b>15 440</b>	<b>11,1%</b>
<b>Journées ÉTÉ (Ventes)</b>	Piéton	19 469	7,5%	25 415	14,3%	5 946	-23%
	VTT	238 746	92,5%	152 203	85,7%	86 543	57%
	Dont ABT (VTT)	46 150	17,9%	48 639	27,4%	2 489	-5%
	<b>Total ADS</b>	<b>258 215</b>	<b>100%</b>	<b>177 618</b>	<b>100%</b>	<b>80 597</b>	<b>45%</b>
<b>Passages (aux RM)</b>	Les Arcs	706 767	93,0%	907 324	93,9%		
	Peisey-Vallandry	53 238	7,0%	58 584	6,1%		
	<b>Total ADS</b>	<b>760 005</b>	<b>100%</b>	<b>965 90</b>	<b>100%</b>	<b>- 205 903</b>	<b>-21,3%</b>
<b>Nombre de jours</b>	Les Arcs	89		71		18	25,4%
	Peisey-Vallandry	57		57		-	0,0%
	<b>ADS</b>	<b>89</b>		<b>71</b>		<b>18</b>	<b>25,4%</b>

## ADS - SUIVIE CA ÉTÉ - ACTIVITÉ HT

Du	au	N° sem	2021 budget		2021 réalisé		Réalisé / budget				N / N-1				2020 réalisé	
			Semaine	Cumul	Réalisé	Cumul	Semaine	Cumul	% Semaine	% Cumul	Ecart semaine	Ecart cumulé	% Semaine	% Cumul	réalisé	CUMUL
05/06/2021	11/06/2021	23			7 134 €	7 134 €	7 134 €	7 134 €			7 134 €	7 134 €				
12/06/2021	18/06/2021	24			13 425 €	20 559 €	13 425 €	20 559 €			13 425 €	20 559 €				
19/06/2021	25/06/2021	25	5 616 €	5 616 €	14 090 €	34 649 €	8 473 €	29 032 €	150,9%	516,9%	9 091 €	29 650 €	181,9%	593,2%	4 999 €	4 999 €
26/06/2021	02/07/2021	26	34 618 €	40 234 €	45 301 €	79 950 €	10 684 €	39 716 €	30,9%	98,7%	16 133 €	45 783 €	55,3%	134,0%	29 169 €	34 167 €
03/07/2021	09/07/2021	27	63 978 €	104 212 €	64 278 €	144 228 €	300 €	40 016 €	0,5%	38,4%	-23 034 €	22 749 €	-26,4%	18,7%	87 312 €	121 479 €
10/07/2021	16/07/2021	28	94 988 €	199 200 €	80 648 €	224 876 €	-14 341 €	25 675 €	-15,1%	12,9%	-8 168 €	14 581 €	-9,2%	6,0%	88 815 €	210 295 €
17/07/2021	23/07/2021	29	92 407 €	291 608 €	135 441 €	360 316 €	43 033 €	68 708 €	46,6%	23,6%	27 388 €	41 969 €	25,3%	13,2%	108 053 €	318 347 €
24/07/2021	30/07/2021	30	102 405 €	394 013 €	112 193 €	472 510 €	9 789 €	78 497 €	9,6%	19,9%	-18 571 €	23 398 €	-14,2%	5,2%	130 765 €	449 112 €
31/07/2021	06/08/2021	31	128 609 €	522 621 €	146 204 €	618 713 €	17 595 €	96 092 €	13,7%	18,4%	-14 735 €	8 663 €	-9,2%	1,4%	160 938 €	610 050 €
07/08/2021	13/08/2021	32	123 787 €	646 408 €	189 798 €	808 512 €	66 011 €	162 104 €	53,3%	25,1%	10 654 €	19 317 €	5,9%	2,4%	179 144 €	789 194 €
14/08/2021	20/08/2021	33	133 243 €	779 652 €	171 201 €	979 713 €	37 958 €	200 061 €	28,5%	25,7%	19 867 €	39 184 €	13,1%	4,2%	151 334 €	940 529 €
21/08/2021	27/08/2021	34	76 090 €	855 742 €	147 660 €	1 127 373 €	71 570 €	271 631 €	94,1%	31,7%	59 479 €	98 663 €	67,5%	9,6%	88 181 €	1 028 710 €
28/08/2021	03/09/2021	35	3 940 €	859 682 €	3 832 €	1 131 204 €	-108 €	271 523 €	-2,7%	31,6%	-60 119 €	38 543,70 €	-94,0%	3,5%	63 951 €	1 092 661 €
04/09/2021	10/09/2021	36	-4 780 €	854 901 €	-147 097 €	984 107 €	-142 317 €	129 206 €		15,1%	-147 097 €	-108 554 €		-9,9%		1 092 661 €
11/09/2021	30/09/2021	37	19 €	854 920 €	99 188 €	1 083 295 €	99 169 €	228 375 €		26,7%	99 188 €	-9 366,17 €		-0,9%		1 092 661 €
Total activité été			854 920 €		1 083 294,59 €		Réalisé / budget : 26,7%				Réalisé / N-1 : -0,9%				1 092 660,76 €	

## LE PASSAGE AUX REMONTÉES MÉCANIQUES



Le chiffre d'affaires de la saison d'été 2021 s'élève à 1 083 294.70 Euros HT contre 1 092 634 € HT pour la saison d'été 2020, soit une diminution de - 0.85 %.

### Investissements de l'été 2021

Les investissements marquants de l'été 2021 sont constitués par d'importants travaux sur le secteur d'ARC 2000, poursuite du programme Aiguille Rouge pour 2 336 359.30 €.

Construction sur Peisey-Vallandry de la seconde tranche de la Télécabine Vallandry pour 6 971 216.19 € ainsi que de la première tranche du bâtiment G2 Vallandry pour 2 008 015.70 €.

Mais également sur Villaroger avec la réalisation de la première partie des travaux de la piste des Lys pour 653 870.13 €.

### Sur la période du 01 octobre 2020 au 30 septembre 2021

Le montant total des investissements réalisés s'élève à : **16 191 303.21 €**

- **16 178 293.61 €** au titre des immobilisations corporelles, en majeure partie liée aux travaux de confortement du garage à cabines TC Varet, à la poursuite du projet Aiguille Rouge ainsi qu'à la construction de la Télécabine Le Vallandry
- **13 009.60 €** au titre des immobilisations incorporelles.

Les investissements mis en service au cours de l'exercice 2020–2021 se décomposent de la façon suivante :

• en logiciel	13 009.60 €
• en matériel, outillage, matériel de bureau	294 387.44 €
• en aménagement d'infrastructures	124 113.87 €
• en matériel de transport et de damage	510 906.90 €
• en aménagement des pistes et sécurité	544 298.63 €
• en remontées mécaniques	3 150 900.68 €
• en installation de neige	153 764.00 €
	<b>4 791 381.12 €</b>

De plus, la réalisation de la TUP sur SNC Bâtiments de Service au 26 septembre 2021 nous a conduit à intégrer des investissements bruts de terrain et bâtiment à hauteur de 2 720 061.04 €

Les immobilisations en cours augmentent de 11 399 922.00 € au cours de l'exercice en raison d'importants programmes de travaux dont la livraison est prévue pour décembre 2021 (Télécabine Le Vallandry et bâtiment associé, seconde tranche de travaux projet Aiguille Rouge).

Le montant des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 43 750.00 € générant une plus-value de + 25 560.25€.

Il s'agit principalement de locaux, dameuses et du matériel de transport.

# ACTIVITES DES FILIALES

---

## SARL LES ARCS TOUR

### ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (COMPTE ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021)

Au 30 septembre 2021, le résultat de la société est une perte de – 93 753,22€. Conformément au décret 2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le domaine skiable n'a pu ouvrir cet hiver 2020-2021. L'agence n'a par conséquence réalisé aucun chiffre d'affaires, le recours à l'activité partiel et aux aides gouvernementales ont été activé mais les charges fixes n'ont pas été entièrement couvertes. Les perspectives pour l'hiver 2021-2022 sont meilleures avec une reprise de l'activité.

## SNC GLMA - GESTION LOCATIVE LES MONTAGNES DE L'ARC

### ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (COMPTE ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021)

La société est porteuse des baux des appartements propriétés de Foncière Les Arcs et elle est propriétaire du mobilier de ces appartements. La société enregistre une perte de – 380 607,45 € sur l'exercice. La société a subi une perte de chiffre d'affaires de –63,34 % en raison de la fermeture des remontées mécaniques induisant une moindre fréquentation de la station. Les perspectives pour l'hiver 2021-2022 sont meilleures avec une reprise de l'activité.

## SAS FONCIERE LES ARCS

### ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (COMPTE ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020)

Au 30 septembre 2020, le résultat de la société est un bénéfice de 27 107,52 €. Cette société achète des appartements, les rénove et les met à bail auprès de la société GLMA.

## SNC BATIMENT DE SERVICES

### ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Cette société a été absorbé le 26 septembre 2021 par ADS dans le cadre d'une Transmission Universelle de Patrimoine, le résultat dégagé sur l'exercice 1/10/2020-25/09/2021 est un bénéfice de 184 684,04 €

## 2. PRÉSENTATION ET ANALYSE DU RÉSULTAT

### COMPTE DE RÉSULTAT

#### Produits d'exploitation

En lien avec le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 (mesures pour faire face à l'épidémie Covid-19), un reconfinement sur l'ensemble du territoire national a été annoncé par le gouvernement entraînant le report de l'ouverture des stations de ski au grand public en février 2021. Le 18 janvier 2021, la fermeture des remontées mécaniques a été étendue à l'ensemble de la saison d'hiver entraînant mécaniquement une saison blanche en terme d'activité ce qui a fortement impacté le chiffre d'affaires net global qui baisse de 58 280 149.89 € en 2020 à 1 436 628.23 € pour 2021 en données nettes – 97.53 % (dont contribution du domaine de Peisey-Vallandry : 57 694 .92 €).

Les principales composantes du chiffre d'affaires sont :

- Les ventes des titres de transports remontées mécaniques été pour 1 083 294.70 € ( 75.40 % du chiffre d'affaires total)
- Les activités diverses 353 333.53 € (24.60 % du chiffre d'affaires total).

#### Remontées mécaniques

La décomposition par saison s'établit selon le tableau comparatif suivant :

Hiver 2020-2021 En €	Été 2021 En €	Exercice 30 sept.2021 En €	Hiver 2019-2020 En €	Été 2020 En €	Exercice 30 sept. 2020 En €
0	1 083 295	1 083 295	55 216 778	1 092 634	56 309 413

- La contribution du domaine de Peisey-Vallandry est de 57 694 .92 € HT au titre de l'été 2021.
- Le chiffre d'affaires de l'été est en diminution de -0.85 %
- Les réductions potentielles liées au programme de fidélité pour les exercices à venir sont provisionnées en produits constatés d'avance chaque année.
- Ventes foncières : *il n'y plus de droits à construire depuis l'exercice 2017/2018.*

Les autres composants du chiffre d'affaires (refacturations de frais, secours, loyers, commissions ventes d'assurance...) s'élèvent à 353 333.53 € contre 1 970 737.43 € au 30 septembre 2020 (-82.07%). Cette forte diminution résulte de la non ouverture du domaine skiable durant l'hiver 2020-2021, les frais de secours et ventes de produits accessoires étant directement impactés.

- Autres produits d'exploitation

Ce poste d'un montant de 31 601 954.56 € contre 1 307 029.61 € en 2020 est en forte augmentation en raison du versement de l'aide de l'état en faveur des exploitants de remontées mécaniques (décret n°2021-311 du 24 mars 2021) s'élevant à 30 953 370.72 € pour ADS.

Les productions d'immobilisations pour 110 409.74 € (valorisation des heures de travail du personnel portées en immobilisations) sont en augmentation par rapport à 2020 en lien avec la réalisation des chantiers au cours de l'été 2021.

## **Charges d'exploitation**

- Achats, autres achats et charges externes

Le total de ce poste s'élève à 11 888 425.00 € au 30 septembre 2021 contre 17 056 818.74 € au 30 septembre 2020, soit une diminution de – 30.30 %.

Le classement selon la nature des charges permet de procéder aux analyses suivantes :

- *Autres achats et variations de stocks de matières premières*

Les coûts d'achats de marchandises et de fournitures, 168 726.68 € contre 1 161 137.84 € en 2020 sont en forte diminution – 85.47 % en raison de la non ouverture des remontées mécaniques induisant une baisse de la consommation de carburant des engins de dégivrage, ainsi qu'une forte baisse de la consommation des supports titres de transport.

- *Autres achats et charges externes : baisse globale de – 26.27 %*

## **Travaux en cours sur les ZAC :**

Les travaux de ZAC sont suivis de façon très précise, ZAC par ZAC. L'évolution des travaux est conforme au plan arrêté en 2004. Tous les coûts des travaux non encore réalisés font l'objet d'une actualisation à la clôture de l'exercice.

Nous avons comptabilisé dans ce poste les coûts de reconstruction d'un mur de soutènement qui seront remboursés par les compagnies d'assurances en transferts de charges ainsi que notre participation à la rénovation de la place centrale d'Arc 2000.

- *Matières et fournitures non stockées (-46.99%)*

Les dépenses d'électricité : 660 788.04 € sont en diminution de –47.67 %, en raison de la non-ouverture des remontées mécaniques. Les fournitures d'entretien sont également en baisse de – 47.69% suite aux mesures que nous avons du prendre afin de compenser le manque de Chiffre d'Affaires.

L'équipement du personnel est en forte diminution du fait de l'inscription en charges constatées d'avance des coûts engagés au cours de cet hiver 2020–2021.

- *Sous-traitance générale*

Ce poste diminue par rapport à 2020 car il concerne les prestations de blanchisserie relatives aux tenues des clients ainsi qu'au nettoyage des couvertures pour le service des secours, du fait de la non ouverture du domaine, ces dépenses non pas eu lieu.

- *Locations*

Celles-ci s'élèvent à 2 081 380.58 € au 30 septembre 2021, contre 2 520 496.22 € au 30 septembre 2020 soit une augmentation de – 17.42 %.

La location du téléphérique Vanoise Express est classée dans ce poste, suite à l'arrêt d'exploitation du téléphérique durant tout l'hiver et du recalcul des coûts réel de fonctionnement, elle baisse de –38.06 %.

Les locations immobilières sont stables par rapport à 2020

Les affermages, 538 839.21 € sont en légère baisse par rapport à 2020 de –5.39 %. Un nouveau contrat ayant démarré cet hiver (réseaux d'eaux potable et usées Peisey-Vallandry) pour 20 000 € compensé par le fait qu'en 2019 nous avions eu un rattrapage sur l'affermage des rames du funiculaire pour la période de l'été 2019.

Les locations de véhicules sont en baisse de – 9.86 %, dès l'annonce de la fermeture nous avons rendu les véhicules et mis un terme à certains contrats.

Les locations de matériels divers sont en baisse de – 30.37 %, dès l'annonce de la fermeture du domaine, nous avons mis un terme à certains contrats.

Les charges de copropriétés sont stables à 170 105.40 € pour 2021

- *Entretien et réparations*

Ce poste s'élève à 1 472 011.61 € au 30 septembre 2021 contre 2 789 691.37 € au 30 septembre 2020, soit une diminution de 1 317 679.76 € -47.23 %. Nous n'avons réalisé que l'entretien réglementaire et uniquement une grande inspection pour un montant de 5 782.74 €.

- *Assurances*

Les assurances s'élèvent à 728 225.82 € au 30 septembre 2021 contre 582 629.63 € au 30 septembre 2020, soit une augmentation de 145 596.19 € +24.99% liée à la forte sinistralité dans les domaines skiables ces dernières années.

- *Personnel extérieur*

Le poste est en baisse de - 12.38 % passant de 297 195.89 € au 30 septembre 2020 à 260 499.60 € au 30 septembre 2021. Il est composé principalement de la mise à disposition du Directeur Général par CDADS.

- *Rémunérations intermédiaires – Honoraires*

Ce poste affiche une augmentation globale de +2.20 %, passant de 3 119 983.09 € en 2020 à 3 188 588.16 € en 2021. On constate une augmentation des prestations groupe compensée par une baisse des honoraires marketing et commerciaux.

- *Publicité*

Ce poste est en baisse par rapport à 2020 - 40.13 %, tant sur les frais de publicité que de mécénat compte tenue de la conjoncture économique de cette saison atypique.

- *Transports de biens et des personnes*

Ce poste s'élève à 400 030.46 € au 30 septembre 2021 contre 607 735.58 € au 30 septembre 2020. La non ouverture du domaine skiable cet hiver est à l'origine de ces économies, malgré tout, nous avons du prendre en charge cet été 2021 des services de navettes en remplacement du funiculaire qui n'a pas fonctionné.

- *Déplacements, Missions, Réceptions*

Forte baisse de ce poste -66.05 % en raison du recours à l'activité partielle et du télétravail.

- *Impôt et taxes : baisse de -81.68 %*

Essentiellement portée par la baisse des taxes assises sur le chiffre d'affaires -85.50 % mais également par une baisse des taxes formation assises sur les rémunérations impactées par l'activité partielle.

- *Charges de personnel : économie globale de -49.03%*

Nous avons eu recours dès le début de saison à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel. Le personnel saisonnier a été embauché dès décembre et pour une durée de 19 semaines conformément à nos accords.

Concernant le personnel permanent, ce sont 70 579 heures d'activité partielle qui ont été appliquées entre décembre et juin soit un montant indemnisé de 1 204 567.49 € représentant 30.24 % des heures contrat de la période.

Concernant le personnel saisonnier, 242 673 heures d'activité partielle, soit près de 80% des heures contrat des saisons pour un montant indemnisé de 3 363 063.55 €

D'une manière générale les services supports ont eu moins recours à l'activité partielle, certains services liés à l'exploitation ont dû assurer quelques prestations pour des ouvertures de remontées mécaniques, sécurisation et damage du domaine commandés par les collectivités locales dans le cadre des mesures autorisées.

Concernant l'été, le personnel saisonnier embauché l'a été pour permettre l'exploitation estivale exclusivement.

L'intéressement et la participation des salariés seront nuls pour cet exercice du fait des seuils de déclenchement non atteints.

Les autres charges de personnel sont en diminution, principalement sur les frais de restauration des salariés suite au recours à l'activité partielle.

### **Dotations d'exploitation**

Les dotations aux amortissements des immobilisations affichent une stabilité pour 2021, aucun gros investissement n'ayant été mis en service au cours de l'exercice.

Dotations aux provisions pour grosses réparations : 373 890.00 € pour 2021 contre 565 550.00 € en 2020, la diminution est liée au planning des contrôles mais également à la mise en application de l'arrêté du 30 Avril 2021 relatif aux modulations de certaines exigences applicables aux téléphériques et au téléskis dans le cadre de la crise sanitaire.

Dotations aux provisions clients, compte tenu des difficultés rencontrés par certains de nos clients loueurs de nos locaux commerciaux, nous avons accordé des délais de paiement et provisionné des clients à risque.

### **Autres charges**

Ce poste s'élève à 42 240.13 € contre 2 330 343.14 € pour l'exercice 2020, cette importante variation résulte de la baisse de la redevance de concession appliquée au chiffre d'affaires

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 1 662 795 € en baisse de - 77.38 % par rapport au 30 septembre 2020.

Le résultat financier est une perte de -921 941.72 € au 30 septembre 2021 contre une perte de -622 316,45€ au 30 septembre 2020 s'analysant en :

### **Opérations en commun**

Le résultat de SNC Bâtiment de services (184 684.05 €) est en baisse par rapport à l'exercice précédent (193 405.93 €) des travaux dans la copropriété ont été réalisé en 2021.

**Produits financiers** : 22 678.41 € contre 35 962.45 € au 30 septembre 2020, pour l'exercice 2021 il s'agit uniquement des intérêts de comptes courant sur les filiales.

**Charges financières** : 944 620.13 € contre 658 278.90 € au 30 septembre 2020 soit une augmentation de 43.50 % relative aux besoins de tirage des lignes de trésorerie plus conséquents suite au manque de Chiffre d'Affaires, mais également liée au résultat déficitaire de notre filiale GLMA qui nous a conduit à prendre une dotation pour dépréciation du compte courant de - 454 173.22 € au 30 septembre 2021 contre - 412 294.40 € en 2020.

### **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel est une perte de - 984 927.41€ contre un gain de + 186 264.28 € au 30 septembre 2020 Les reprises et dotations d'amortissements dérogatoires affichent une charge nette de - 280 445.13 €, suite à des litiges et risques en cours nous avons doté les provisions pour risques exceptionnels à hauteur de - 858 000 € en 2021.

### **Participation des salariés**

Le versement à la réserve spéciale de Participation des salariés ne sera pas activé cet exercice alors qu'il était de 179 265.01 € au 30 septembre 2020.

### **Impôts sociétés**

Compte tenu du résultat fiscal négatif, la société ne sera pas soumise à l'impôt société pour cet exercice.

Le résultat net comptable est une perte de - 59 388.80 € contre un bénéfice de 5 464 376.23 € en 2020.

## ACTIF

### Immobilisations

- *Immobilisations incorporelles :*

Les acquisitions se sont élevées à 13 009.60 € et les mises au rebut pour 90 161.22 €, il s'agit de logiciels.

- *Immobilisations corporelles :*

Les acquisitions d'immobilisations au titre de l'exercice s'élèvent à 16 178 293.63 € dont 4 147 916.17 € d'activations sur l'exercice.

Les cessions et mises au rebut s'élèvent à 2 702 277.91 € (dont 2 374 457.63 € pour le TSD VALLANDRY et le TK La Combe ).

Les immobilisations corporelles financées par le concessionnaire passent 230 684 640.76 € au 30 septembre 2020 à 246 880 817.63 € au 30 septembre 2021.

Le montant total au 30 septembre 2021 des immobilisations en cours s'élève à 19 170 132.72 € contre 7 770 210.60 € au 30 septembre 2020. L'augmentation est liée à la construction de la Télécabine le Vallandry et ses bâtiments associés, ainsi qu'à la réalisation de la seconde tranche projet Aiguille Rouge.

- *Acquisitions*

Les acquisitions de l'exercice se répartissent de la façon suivante (y compris les immobilisations en cours mises en service) :

• Travaux de pistes et sécurité :	544 298.63 €
• Neige de culture :	153 764.00 €
• Immeubles, locaux :	120 983.87 €
• Remontées mécaniques :	3 150 900.68 €
• Engins de damage :	426 985.00 €
• Matériel et mobilier :	297 517.44 €
• Matériel de transport	83 921.90 €
• Autres immobilisations corporelles :	€
<b>TOTAL</b>	<b>4 765 361.92 €</b>

De plus, la réalisation de la TUP le 26 septembre 2021 sur la société Bâtiment de services nous conduit à constater en accroissement d'immobilisations brutes de 276 497.32 € sur le poste terrains et de 2 443 563.72 € sur le compte Bâtiments administratifs.

- *Immobilisations financières :*

ADS a apporté en compte-courant la somme de 468 000.00 € à la SNC GLMA pour assurer son exploitation.

La société ADS Immobilier a remboursé 65 362.90 €, soldant ainsi son compte courant.

La TUP sur Bâtiment de service le 26 septembre 2021 a soldé le compte courant d'associé ( 908 600.00 € au 30 septembre 2020)

Le déficit 2021 de GLMA nous a conduits à comptabiliser une dépréciation complémentaire du compte courant à hauteur de 454 173.22 €

## ACTIF CIRCULANT

### Stocks

Ce poste est en augmentation par rapport à 2020 de + 210 599.16 € + 20.61 % du fait de la non consommation de carburant et de supports titres de transport au cours de l'exercice 2021.

### Fournisseurs, avances et acomptes

Ce poste est en forte augmentation suite en partie à la comptabilisation des acomptes formation et se situe à 532 251.82 € contre 11 050.12 € au 30 septembre 2021.

### Clients et comptes rattachés

Le solde net des comptes clients s'élève à 791 784.40 € en tenant compte d'une dépréciation 132 980.17 €.

Les créances sur les clients s'élèvent à 672 280.85 € contre 793 912.23 € au 30 septembre 2020, soit en diminution de -15.32 %, il s'agit principalement de facturations de fin d'été 2021.

Le solde des clients douteux est de 132 980.17 € contre 15 051.65 € en 2020 provisionné à 100 %. L'augmentation résulte de la constatation en douteux de créances clients loueurs de murs commerciaux.

Le poste clients factures à établir s'élève à 93 422.93 € contre 115 971.60 € au 30 septembre 2020 soit en baisse de -19.44 %

### Autres créances

- *État et collectivités*

Ce poste, 3222 627.77 € est en augmentation par rapport à 2020 en raison de demandes de remboursement de crédit de tva en compte pour 1 350 000 € ainsi que du plafonnement attendu de la CET.

- *Groupe et associés*

Ce poste est nul au 30 septembre 2021 car nous ne disposons plus de compte courant chez Bâtiment de services suite à la TUP réalisée en septembre 2021.

- *Débiteurs divers :*

On retrouve dans ce poste le remboursement attendu pour le sinistre du câble tracteur du funiculaire.

### Trésorerie et divers

La trésorerie disponible s'élève à 69 379.35 € au 30 septembre 2021 contre 39 728.69 € au 30 septembre 2020. Les soldes au 30 septembre représentent la position normale de la trésorerie d'exploitation à rapprocher des découverts figurant au passif.

### Comptes de régularisation

Ce poste s'élève à 639 766.90 € au 30 septembre 2021 contre 472 109.83 € au 30 septembre 2020, Il s'agit de charges constatées d'avance liées à l'exploitation, l'augmentation résulte de l'équipement du personnel non consommé en 2021.

## PASSIF

### Capital social et réserves

	Exercice 2020/2021	Exercice 2019/2020
<b>Capitaux propres à l'ouverture</b>	75 999 572.11	76 944 752.43
Distribution de dividendes	0	- 7 565 796.00
Subvention d'investissement	0	682 364.00
Reprise subvention à résultat	-103 633.61	- 99 544.03
Dotation aux amortissements dérogatoires	574 161.49	901 387.21
Reprise des amortissements dérogatoires	-374 748.36	-327 967.73
Résultat	-59 388.80	5 464 376.23
<b>Capitaux propres à la clôture</b>	<b>76 035 962.83</b>	<b>75 999 572.11</b>

### Provisions pour risques et provisions pour charges

Ce poste, 2 896 170.00 € au 30 septembre 2021 est en augmentation par rapport à 2020 suite à la prise en compte de provisions pour risques de 858 000.00 € et de l'augmentation de la provision pour gros entretien pour 353 890.00 €

### Dettes financières

- La ligne de crédit CT est utilisée à hauteur de 6 237 000.00 € contre 5 060 300.00 € au 30 septembre 2020
- La ligne de crédit LT s'élève à 27 000 000.00 € au 30 septembre 2021 contre 20 500 000.00 € au 30 septembre 2020.

Ces augmentations résultent de l'absence de chiffre d'affaire sur l'hiver et de la poursuite partiellement du programme d'investissement prévu.

### Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les acomptes perçus des clients et clients créateurs au 30 septembre 2021 s'élèvent à 541 960.85 € dont 385 899.30 € de provision pour solde des remboursements forfaits saison.

Le solde des dettes fournisseurs passe de 3 931 248.65 € au 30 septembre 2020 à 3 449 442.15 € au 30 septembre 2021 en baisse de - 12.26 % portée essentiellement par la diminution des factures non parvenues au 30 septembre 2021

### Dettes fiscales et sociales

Le total des dettes fiscales et sociales s'élèvent à 2 724 183.36 € au 30 septembre 2021 contre 5 237 622.82 € au 30 septembre 2020, en baisse de -47.99 %.

Les dettes vis à vis du personnel s'élèvent à 1 018 824.81 € au 30 septembre 2021 en baisse par rapport à 2020 en raison de la non dotation à la réserve spéciale de participation et de l'intéressement sur l'exercice.

Les dettes auprès des organismes sociaux s'élèvent à 913 102.30 € au 30 septembre 2021 contre 1 273 876.19 € au 30 septembre 2020, en baisse de -28.32 % principalement sur le fond social intérressement/participation.

Les dettes fiscales s'élèvent à 792 256.25 € à la clôture contre 2 098 702.75 € au 30 septembre 2020 en diminution de - 62.25 % des redevances de contrats d'affermages provisionnées au 30 septembre 2020 ont été titré et payé sur l'exercice 2021.

## **Dettes sur immobilisations**

Ce poste augmente de 1 306 446.50 € et passe ainsi de 2 972 687.38 € au 30 septembre 2020 à 4 332 812.83€ au 30 septembre 2021, cette variation s'explique par l'important programme d'investissements en cours au 30 septembre 2021.

## **Autres dettes**

Ce poste, 168 127.30 € au 30 septembre 2020 passe à 173 656.60 € au 30 septembre 2021, il est principalement constitué des dividendes en cours de paiement (171 436.60 €).

## **Compte de régularisation passif**

Ce poste est stable, il passe de 402 498.83 € au 30 septembre 2020 à 402 614.16 € au 30 septembre 2021, il est constitué en majeure partie du stock valorisé des points fidélité clients.

## **3. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice 2020-2021 d'un montant de -59 388.80 € au poste report à nouveau.

Il n'est pas proposé de distribution de dividende pour cet exercice.

### **Rappel des distributions effectuées :**

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les montants des dividendes bruts mis en distribution au cours des trois exercices précédents :

<b>Exercice clos le</b>	<b>Date de versement</b>	<b>Dividende brut</b>	<b>Montant des revenus éligibles à l'abattement de 40% pour les personnes physiques</b>
30 septembre 2020	Aucune distribution de dividendes		
30 septembre 2019	26.02.2020	0,98 €	0,98 €
30 septembre 2018	26.02.2019	0,92 €	0,92 €

## **4. CHARGES FISCALEMENT NON DEDUCTIBLES (ARTICLE 39-4 DU CGI)**

Le montant des charges fiscalement non déductibles énoncées à l'article 39-4 du CGI s'élève à 22 578.59€ au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2021

## 5. RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

30 septembre 2021

Date de l'arrêté Durée de l'exercice (mois)	30/09/2021 12	30/09/2020 12	30/09/2019 12	30/09/2018 12	30/09/2017 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	17 756 460	17 756 460	17 756 460	17 756 460	17 756 460
Nombre d'actions - ordinaires	7 720 200	7 720 200	7 720 200	7 720 200	7 720 200
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 436 628	58 280 150	71 764 937	68 822 654	64 807 071
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	11 045 180	18 077 194	23 801 099	24 429 098	23 673 060
Impôts sur les bénéfices	0	1 465 759	4 990 459	3 632 329	3 532 183
Participation des salariés	0	179 265	767 794	729 319	692 444
Dot. Amortissements et provisions	11 104 569	10 967 794	7 314 512	12 259 872	10 777 668
Résultat net	-59 389	5 464 376	10 728 334	7 807 578	8 670 765
Résultat distribué	0	0	7 565 796	7 102 584	6 948 180
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements et provisions	1.43	2.13	2.34	2.60	2.52
Résultat après impôts, participation	-0.01	0.71	1.39	1.01	1.12
Dot. Amortissements et provisions	0	0	0.98	0.92	0.90
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	119	259	299	288	302
Masse salariale	10 306 407	12 323 300	12 979 545	12 488 856	13 108 469
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	3 058 909	6 147 196	7 234 284	7 614 721	6 302 193

## 6. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

Les livraisons progressives des derniers logements touristiques (EDENARC et CRISTAUX) dans la ZAC du Chantel, celles prévues dans le cadre de la ZAC d'Arc 2000 (MARMOTTES) devraient permettre le maintien de l'activité en volume de journées skieras.

La politique d'investissement orientée vers les projets les plus innovants et porteurs de valeur ajoutée ainsi que les efforts constants de maîtrise des charges et de restructurations engagées depuis plusieurs années permettront à la société de poursuivre une croissance dynamique.

## 7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DES COMPTES

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture des comptes.

## 8. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les enquêtes sur la satisfaction de notre clientèle par rapport au domaine skiable sont une source inépuisable de leviers de progrès.

## 9. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENTS DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Article D.447.I - 1 <sup>o</sup> du Code de Commerce : Factures <b>reçues</b> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.447.I - 2 <sup>o</sup> du Code de Commerce : Factures <b>émises</b> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>											
Nombre de factures concernées					II	0					28
Montant total des factures concernées (TTC)		0	0	192 519,20 €	192 519,20 €	0	46 802,83 €	1 271,93 €	14 186,81 €	131 715,93 €	194 277,50 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,00%	0,00%	0,00%	1,33%	1,33%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)						0%	2,53 %	0,07 %	0,78 %	7,13 %	10,51 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>											
Nombre de factures concernées											16
Montant total des factures concernées (TTC)											156 060,79 €
<b>(c) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-6 ou article L. 443-1 Du code de commerce)</b>											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 45 jours fin de mois					Délais contractuels : 7 jours date de factures					

\*L'écart avec l'état des créances clients au bilan provient du fait que certaines créances font l'objet d'un échéancier de paiement.

## 10. RÉPARTITION DU CAPITAL

Le capital de votre société est détenu par la COMPAGNIE DES ALPES-DOMAINES SKIABLES pour 97,41%.

## 11. GESTION DES RISQUES

### Risques environnementaux :

Les activités de la société ne présentent pas de risques importants pour l'environnement. La société respecte des valeurs de respect de l'environnement, de préservation de la faune et de la flore et de gestion des ressources naturelles dans une perspective de développement durable. Dans tous ses choix d'investissements, la société s'efforce de limiter les nuisances tant visuelles que sonores générées par l'activité. Les activités de la société ne génèrent aucun type de rejet dans l'air, l'eau et le sol susceptible de nuire gravement à l'environnement. La société n'a fait l'objet d'aucune condamnation et n'a eu à verser aucune indemnité au titre des réglementations liées à l'environnement au cours de l'exercice écoulé. Aucune provision n'a dû être constituée au titre des risques liés à l'environnement.

### Risques météorologiques :

Les principaux risques liés aux conditions météorologiques sont pour les domaines skiables :

- le défaut d'enneigement durable,
- les tempêtes et les vents violents,
- les avalanches : La société se prévaut contre les risques d'avalanches en : - aménageant et balisant les pistes en dehors des zones à risques - installant des paravalanches et des ouvrages de protections des infrastructures, limitant l'accès aux pistes et aux sites en cas de danger, procédant à des déclenchements préventifs d'avalanches chaque fois que l'état du manteau neigeux le nécessite grâce à divers procédés techniques (gazex, catex, jet d'explosif depuis le sol ou par hélicoptère...), formant leur personnel, en développant l'information du public sur ces risques.

### Risques de marché (liquidité, taux d'intérêts, change) :

- Risque de liquidité. L'endettement externe de la société est nul. La société se finance exclusivement au sein du groupe Compagnie des Alpes. Le montant de la ligne de crédit utilisée au 30 septembre 2021 s'élève à 33 237 000.00€.
- Risque de taux d'intérêt et de change : Les emprunts bancaires sont à taux variables. La société n'a aucun instrument de couverture de taux. Le risque est limité compte tenu du niveau d'endettement externe.

Enfin, la société n'a pas recours à des couvertures de change, le produit des ventes étant réalisé dans la même devise - l'euro - que celle dans laquelle est réglée la plus grande partie des charges d'exploitation.

### Risque de crédit-client :

Compte tenu de la structure des ventes qui se ventile :

- En recettes de billetterie de remontées mécaniques payées comptant par une clientèle de particuliers, la société est peu exposée au risque de crédit-client. Seule une frange de clientèle professionnelle, tour opérateurs et agents de voyage principalement, est porteuse d'un risque et fait donc l'objet d'un suivi de ses conditions de crédit et de son en-cours, particulièrement attentif.
- En ventes foncières dont les encaissements sont échelonnés sur une durée supérieure à 1 an par rapport à la date de clôture. Ces ventes sont assorties, dans leur grande majorité, d'une prise de privilège de vendeur.

## 12. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention visée à l'article L 225-38 du code de commerce n'a été conclue durant l'exercice 2020-2021

Par ailleurs, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de l'article L. 225-40-1, issue des exercices antérieurs, ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

# DEUXIÈME SECTION

## RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

---

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37, dernier alinéa, du Code de commerce, le Conseil d'administration a établi le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise dans une section spécifique au rapport de gestion.

### **Ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice 2020-2021**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4, 1<sup>o</sup> du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société.

#### **David PONSON - 50 ans :**

Administrateur et Président du conseil d'administration  
SA ADS  
SA GRAND MASSIF DOMAINES SKIABLES (GMDS)  
SAS MERIBEL ALPINA  
SA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA STATION DE LA PLAGNE – SAP  
SAS SOCIETE DES TELEPHERIQUES DE VAL D'ISERE (STVI)  
SA SOCIETE DES TELEPHERIQUES DE LA GRANDE MOTTE (STGM)  
SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA VALLEE DES BELLEVILLE (SEVABEL)  
SAS SCV DOMAINE SKIABLE (Serre Chevalier)  
SAEM SOGEVAB  
SA DEUX ALPES LOISIRS  
Association Agence Economique de la Savoie

#### **Administrateur**

SA Compagnie du Mont-Blanc

#### **Président**

SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA VALLEE DES BELLEVILLE (SEVABEL)  
SAS SCV DOMAINE SKIABLE (Serre Chevalier)  
SAS MERIBEL ALPINA  
SAS SOCIETE DES TELEPHERIQUES DE VAL D'ISERE (STVI)  
SAS INGELO  
SAS COMPAGNIE DES ALPES – Evolution 2  
Section Domaine skiable Savoie – DOMAINES SKIABLES DE FRANCE

#### **Directeur Général**

COMPAGNIE DES ALPES – DOMAINES SKIABLES (CDA-DS)  
SAEM SOGEVAB

#### **Représentant de COMPAGNIE DES ALPES-DOMAINES SKIABLES – Administrateur**

SAS VALBUS  
SAS DOMAINES SKIABLE DE LA ROSIERE (DSR)  
SAS LE DOMAINES SKIABLE DE VALMOREL (DSV)  
SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DES REMONTEES MECANIQUES DE MORZINE AVORIAZ (SERMA)

**Représentant permanent de la SA ADS – Co-Gérant**  
SNC BATIMENT DE SERVICES

**Membre du bureau et du comité directeur** – SNTF DOMAINES SKIABLES DE FRANCE

**Vice-président de la Commission sociale** – SNTF DOMAINES SKIABLES DE FRANCE

**Président Commission Formation** – SNTF DOMAINES SKIABLES DE France

**Président de la section Domaine Skiable de France Savoie** – SNTF DOMAINES SKIABLES DE France

**Représentant SNTF DOMAINES SKIABLES DE FRANCE** – Administrateur  
OPCO des Entreprises de proximité

**Frédéric CHARLOT – 57 ans :**

**Directeur Général**  
SA ADS

**Administrateur**  
ADS

**Président**  
SAS FONCIERE LES ARCS

**Vice- Président du Conseil d'Administration**  
SEM RENOVARC

**Gérant**  
SARL LES ARCS TOUR

**Représentant permanent de la SA ADS - Administrateur**  
SA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA STATION DE LA PLAGNE – SAP  
SEM RENOVARC

**Représentant permanent de la SARL LES ARCS TOUR – Co-Gérant**  
SNC BATIMENT DE SERVICES

**Représentant permanent ADS – Collège socio professionnels**  
EPIC Les Arcs-Bourg-Saint-Maurice Tourisme – Vice-Président

**Représentant permanent de la SA ADS – Co-Gérant**  
SNC GLMA – GESTION LOCATIVE LES MONTAGNES DE L'ARC

**Marie ARTAUD-DEWITTE – 42 ans :**

**Administratrice**  
SA ADS  
SA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA STATION DE LA PLAGNE (SAP)

**Membre du conseil de surveillance**  
SA PARC DU FUTUROSCOPE

**Florence LIBRE – 44 ans :**

**Administratrice**  
SA ADS  
SA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA STATION DE LA PLAGNE (SAP)

**Nicolas PROVENDIE – 47 ans :**

**Directeur Général**

SA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA STATION DE LA PLAGNE – SAP

**Administrateur**

SA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA STATION DE LA PLAGNE – SAP

OFFICE DE TOURISME DE LA GRANDE PLAGNE

**Président**

SAS FONCIERE LA PLAGNE

**Représentant permanent de la SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA STATION DE LA PLAGNE**

**- Administrateur**

SEML PLAGNE RENOV'

SA ADS

**Représentant de la SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA STATION DE LA PLAGNE – gérant**

SAP LOCATION

SAP INVEST

**Membre du comité de direction**

SAS LA PLAGNE RESORT

À la connaissance du Conseil d'administration, il n'existe pas de convention intervenue, directement ou par personne interposée, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de la société, et d'autre part, une autre société contrôlée par la première au sens de l'article L233-3 du code de commerce ; à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Nous vous précisons qu'aucune convention relevant de l'article L 225-40-1, issue des exercices antérieurs, ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A la connaissance du Conseil d'administration, il n'existe pas de délégation en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles des articles L. 225-129 et L. 225-129-2 du code de commerce.

Au terme de ce rapport et espérant vous avoir fourni toutes les informations souhaitées, votre conseil d'administration sollicite le quitus pour sa gestion de l'exercice écoulé et vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration,